



Luxembourg, le 11 juin 2019

Circulaire n° 3715

Circulaire

aux administrations communales

Concerne : Cartes des zones inondables et des risques d'inondation 2019

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

Je vous prie de bien vouloir trouver en annexe une circulaire de Mme la Ministre de l'Environnement concernant l'objet sous rubrique.

Veuillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de l'Intérieur

Taina Bofferding